



COMMISSION MOTO-CROSS UFOLEP RHÔNE-ALPES
Compte rendu de la réunion du 28 février 2015 à SEYSSEL

Présents:

Membres de la Commission: **Savoie:** Jean-Claude BODEVIN et J.François IANNUZZI - **Ain:** Jean GOYON et Dominique BERTIN - **Haute Savoie:** Marc DESBIOLLES et Roger CARRARO
CNS UFOLEP: Christophe COMAS

Excusés:

Rhône: Lea VEZON membre de la Commission

Patrick NEDELEC Président du Comité Régional - Sylvain BOUTTIER délégué UFOLEP de l'Ain.

ORDRE DU JOUR

préparation du TROPHEE REGIONAL 2015

1 - BILAN DES ENGAGEMENTS

La Commission constate une baisse importante du nombre de pilotes ayant sollicité leur engagement: entre 90 et 100 pilotes selon le nombre de courses demandées.

Cette situation est susceptible de remettre en cause l'équilibre financier du budget de chaque course.

Les frais d'organisation (VTM - Secouristes- Médecin- ambulances- chronométrage) sont des charges fixes qui ne peuvent plus être couvertes dès que le nombre de pilotes n'atteint plus 140.

Dans la situation actuelle, il faudrait augmenter les engagements de 15€ pour rétablir l'équilibre financier. Cette solution n'est pas envisagée par la commission.

A la recherche de pilotes supplémentaires, les clubs auront la possibilité de créer une catégorie supplémentaire, hors classement : quads, motos anciennes...

Comme en 2014, le déficit du chronométrage ne sera pas à la charge de l'organisateur: chaque club règle sa facture en fonction du nombre de pilotes engagés.

Afin de mettre à jour rapidement le calendrier des courses, il est demandé à chaque club organisateur de bien vouloir confirmer sa course dans les meilleurs délais (avant la fin du mois de mars).

2 - MODIFICATION DU DEROULEMENT DES COURSES (Règlement Régional)

En 2015, les courses se dérouleront selon les directives suivantes:

>>> Un essai libre de 10mn + un essai chronométré de 12mn pour toutes les catégories (SOLO B 125 numéros pairs et SOLO B 250 numéros impairs roulent séparément).

L'essai chronométré permettra le placement des pilotes sur la grille de départ pour les deux manches de la course.

>>> Deux manches pour toutes les catégories:

> SOLO A 85 : 2 manches de 15mn + 1 tour

> SOLO B : deux possibilités, le club organisateur choisit la formule qui lui convient en fonction du nombre de pilotes engagés:

1- SOLO B 125 + SOLO B 250 regroupés pour 2 manches de 20mn + 1 tour (un seul classement)

2- SOLO B 125 et SOLO B 250 roulent en deux séries pour 2 manches de 20mn + 1 tour (un seul classement final pour l'attribution des points).

L'essai chronométré permettra la qualification des pilotes en deux séries pour les deux manches de la course (20mn + 1 tour)

** série 1 : pilotes 125/250 qualifiés (leur nb sera déterminé en fonction du nb de pilotes engagés)*

** série 2 : pilotes 125/250 non qualifiés en série 1*

Les points non attribués aux pilotes qualifiés reviendront aux pilotes non qualifiés (tout pilote marquera au moins un point).

A l'issue des deux manches, un classement unique regroupant l'ensemble des pilotes 125/250 sera établi et servira de référence pour la qualification au STF.

> SOLO C : 2 manches de 20mn + 1 tour

> PRESTIGE: 2 manches de 18mn à 20mn + 1 tour

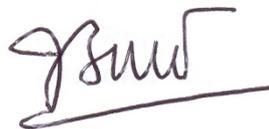
Après avoir fait son choix, chaque club organisateur voudra bien faire parvenir le programme horaire de la journée au responsable de la commission pour diffusion (Directeur de course / chronométrage / clubs / pilotes...)

3 - AUTRES INFOS

- > Le montant des engagements Hors Trophée est fixé à 40€ (35€ + 5€ pour frais d'inscription)
- > Si la course de VERNIOZ (Isère) est confirmée, le club organisateur devra en informer son département d'affiliation qui est le Rhône.
- > Dominique BERTIN informe la commission de son intention de quitter sa fonction de responsable de la commission à l'issue de la saison 2015.

Le secrétaire de la Commission,

J.Claude BODEVIN



Rappel: toutes les infos de la Commission sont diffusées sur mccs.fr

Le calendrier des courses est mis à jour selon les confirmations décidées par les clubs.